



ACPS
Association Collectif Parents Suisse
1009 Pully

RECOMMANDEE

Service de santé, de l'enfance et de
la jeunesse
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Genève, le 25 septembre 2023

Cours d'éducation sexuelle et affective en primaire et secondaire genevois

Madame, Monsieur,

L'association ACPS, Collectif Parents Suisse, représentant plusieurs milliers de parents en Suisse romande, reçoit en ce moment un nombre considérable de demandes de parents genevois voulant connaître le contenu du cours d'éducation sexuelle dispensé par vos intervenants en 4H, 6H, 8H et au secondaire 1.

Ils souhaitent, précisément :

- a) savoir les dates auxquelles aura lieu ce cours ;
- b) prendre connaissance des supports de cours.

Malgré leur insistance, les établissements scolaires refusent de répondre.

Raisonnement, on doit conclure de ce refus qu'il est délibéré et qu'il s'agit donc, pour l'institution scolaire, de dissimuler aux parents ce qui se passe pendant les cours d'éducation sexuelle.

Les parents qui alertent notre association s'insurgent contre cette situation.

Leur indignation est redoublée lorsque, comme cela arrive malheureusement, ils voient leurs enfants scolarisés en primaire rentrer choqués et en pleurs après les cours en question, dont ils ne savaient même pas qu'ils auraient lieu.

Ainsi donc, contrairement à l'usage universel, qui a en plus valeur de principe juridique consacré à l'article 13 alinéa 1 de la Loi genevoise sur l'instruction publique, selon lequel « *l'école publique complète l'action éducative de la famille en relation étroite avec elle* », il apparaît que, en matière de sexualité, l'institution scolaire dispense une éducation qu'elle décide elle-même, en tenant soigneusement les familles à l'écart.

Le contenu de l'éducation sexuelle, soigneusement enveloppé de mystère, suscite de vives inquiétudes. Il est cependant assez facile de deviner de quoi il retourne, puisqu'il existe une abondante littérature officielle à ce sujet, tant en Suisse qu'à l'étranger, notamment celle que produit l'OMS. Mais les parents que nous représentons ne veulent pas seulement deviner, ils veulent, comme dit plus haut, savoir, ils veulent connaître les contours précis de l'éducation sexuelle dispensée par l'institution scolaire genevoise.

Notre association est en relation avec des organisations dans toute la Suisse et en Europe : tout le monde fait, sur cette attitude de dissimulation, les mêmes constats. Il s'agit donc d'une politique impulsée sur un plan international. L'ACPS complète son information en ce moment même, afin de saisir les autorités compétentes pour mettre un terme à ces abus.

Cette volonté que l'administration fasse preuve de transparence paraît en outre dans le droit-fil de l'ordre juridique cantonal (voir la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles).

En lieu et place de cette démarche litigieuse, nous suggérons que l'ACPS, que la soussignée représenterait pour l'occasion, soit reçue par un responsable de votre service. Dans un premier temps, il est question, pour les parents que nous représentons, d'être complètement informés sur le contenu et les dates des cours d'éducation sexuelle à Genève.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour l'ACPS :
Vanessa van der Lelij, Prés.

Note : pour des informations sur notre association, voir : collectifparents.ch